



LA QUINZAINE D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger

Presse du 1^{er} au 15 novembre 2020

La « *Quinzaine d'Algérie* » est une revue bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

GECF Gaz

La 22^{ème} réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) s'est tenue par visioconférence et a été présidée par le ministre de l'Energie Algérie.

Selon le GECF, le gaz naturel est le combustible fossile qui connaît la croissance la plus rapide au monde et qu'il deviendra la principale source du mix énergétique mondial d'ici le milieu du siècle, augmentant sa part de 23% aujourd'hui, à 28%.

Par ailleurs, selon les données du GECF, la consommation de gaz augmentera de 99% en Asie pacifique d'ici 2050 ; de 35% en Amérique du Nord et de 53% dans les pays du Golfe. En revanche, celle de l'Europe devrait baisser de 10% à la même échéance. Selon le ministre algérien d'Energie, « *cela impose à l'Algérie de diversifier ses marchés en visant notamment les pays d'Afrique où la consommation va augmenter de 147%* ». « *La consommation du gaz va reprendre progressivement avec un taux de croissance de 1,5% en 2021 et de 2,5% en 2022. Par la suite, cette consommation retrouvera les mêmes niveaux qu'en 2018 et 2019* ».

S'agissant de la situation actuelle du marché, les exportations des pays membres du GECF ont baissé de 16% par canalisation et de 2,5% concernant le gaz liquéfié. Ceci s'explique notamment par la baisse de la consommation dans le monde qui a diminué de 3,5% durant 2020 (jusqu'au mois d'octobre). « *Les marchés spots ont été les plus impactés. La diminution des prix a été comprise entre 38 et 42%* ».

Enfin, le ministre algérien a annoncé que l'Algérie investira plus de 20 Mds USD au cours des 5 prochaines années dans le cadre de la poursuite du développement de la chaîne gazière.

Pour information : Le GECF est une organisation intergouvernementale créée en 2008 et composée de 11 pays membres : l'Algérie, la Bolivie, l'Egypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigéria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago et le Venezuela ; et 09 pays observateurs, à savoir : l'Angola, l'Azerbaïdjan, l'Irak, le Kazakhstan, la Malaisie, la Norvège, Oman, le Pérou, et les Emirats Arabes Unis.

Pour information : La 23^{ème} réunion ministérielle du GECF se tiendra à Doha (Qatar) le 16 novembre 2021. Par ailleurs, l'Algérie accueillera le 7^{ème} sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) à Alger en 2023.

(APS)

**OPEP
Pétrole
Prix**

Le ministre de l'Energie et président de la Conférence de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), a affirmé que l'Organisation suivait attentivement les développements en cours du marché pétrolier afin de prendre, avec les pays participants de la Déclaration de Coopération, les mesures « *idoines* », n'excluant pas l'option de retarder l'augmentation de production prévue pour au début de 2021.

Par ailleurs, les cours du Brent, pour livraison en décembre, se sont établis, le 06 novembre, à 37,46 USD. Les prix ont connu par la suite une hausse suite à l'annonce de l'élaboration d'un vaccin « *efficace à 90%* » contre la Covid-19 par les sociétés Pfizer et BioNtech. Ainsi, le 10 novembre, le baril de Brent s'est établi à 43,28 USD.

Pour rappel : L'OPEP et ses alliés étaient convenus de baisser la production de 9,7 millions de barils/jour (Mb/j) à compter de mai 2020, de 7,7 Mb/j entre août et décembre 2020, puis de 5,8 Mb/j entre janvier 2021 et avril 2022.

Pour rappel : Le Fonds Monétaire International (FMI) estime que l'Algérie a besoin d'un baril de pétrole à 135,2 USD pour équilibrer son budget pour l'année 2021.

(L'EXPRESSION – APS - TSA)

**FAO
Produits
alimentaires
Prix**

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les prix mondiaux des denrées alimentaires ont continué d'augmenter en octobre 2020, pour le 5^{ème} mois consécutif, sous l'impulsion des céréales, du sucre, des produits laitiers et des huiles végétales.

Evolution de l'indice FAO des prix de certains produits		
	Evolution par rapport à septembre 2020	Evolution par rapport à octobre 2019
Denrées alimentaires	+ 3,1 %	+ 6,0 %
Céréales	+ 7,2 %	+16,5 %
Huile végétale	+ 1,8 %	
Produits laitiers	+ 2,2 %	

(APS)

**FAO
Rapport
Consommation et
production
mondiales**

Selon un nouveau rapport publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le commerce mondial des produits alimentaires s'est révélé résilient au cours de la pandémie de la Covid-19 grâce au « *dynamisme* » des pays en développement.

L'analyse indique que les pays en développement ont montré un « *dynamisme* » notable en soutenant les flux commerciaux de produits alimentaires à l'échelle internationale. Les recettes d'exportation de ces pays ont augmenté de 4,6% au cours du 1^{er} semestre 2020, par rapport à la même période 2019.

Les marchés des céréales sont bien approvisionnés en 2020-2021, souligne le rapport, notant une influence de resserrement des marchés sur le prix du blé et une forte demande internationale pour les céréales secondaires et pour le riz.

La production mondiale de :

- graine oléagineuses et produits dérivés devrait atteindre un niveau record en 2020-2021, tandis que la demande croissante laisse présager un resserrement du marché.
- sucre recommence à **augmenter en 2020**, mais à un rythme plus lent que la demande, qui sera tributaire de l'application éventuelle de nouvelles mesures de confinement liées au Covid-19.
- viande **devrait diminuer en 2020** et ce pour la 2^{ème} année consécutive, en raison du ralentissement prévu des échanges et de la demande.

(APS)

CNUCED
IDE
Afrique

Selon la Commission des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), le flux d'Investissements Directs Etrangers (IDE) de l'Afrique s'est établi à 16 Mds USD au 1^{er} semestre 2020, contre 23 Mds USD au 1^{er} semestre 2019, soit en baisse de 28% entre les deux périodes de comparaison.

Selon la CNUCED, les projets d'investissements Greenfield ont baissé de 66% et ceux concernant les fusions transfrontalières ont chuté de 44%.

Par ailleurs, les données montrent que les pays les plus touchés par ce recul des IDE sont ceux dépendants de leurs matières premières pour obtenir des revenus. Ainsi, l'Egypte a enregistré une baisse de 57% de ses IDE et le Nigéria une baisse de 29%.

De plus, l'Afrique subsaharienne a été moins touchée par l'Afrique du Nord. D'après les estimations, la région du sud du Sahara a enregistré une baisse de 21% de son flux d'IDE qui atteint 12 Mds USD, alors qu'au Maghreb, cette baisse est de 44% avec des IDE estimés à 3,8 Mds USD.

Pour rappel : En octobre, la Banque mondiale a indiqué, dans un rapport, que l'Afrique subsaharienne enregistrerait une récession historique de - 3,3% en 2020, après des années de croissance en hausse.

(LE CHIFFRE D'AFFAIRES)

ONS
Prix à
l'exportation et à
l'importation

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), les prix à l'exportation des marchandises en monnaie locale (dinar), hydrocarbures compris, ont enregistré une baisse de 28,7% durant le 1^{er} semestre 2020 par rapport à la même période 2019.

La baisse de l'Indice des Valeurs Unitaires (IVU) à l'exportation des marchandises (prix à l'exportation) s'explique par les baisses de 30,4% des prix des hydrocarbures et de 1,6% pour les produits hors hydrocarbures durant la même période.

Selon l'ONS, le volume des exportations algériennes a baissé de 35,9% au 1^{er} semestre 2020 pour totaliser 1 365,0 Mds DZD (≈ 10,60 Mds USD), contre 2 129,8 Mds DZD (≈ 16,55 Mds USD) au 1^{er} semestre 2019.

Par ailleurs, les prix à l'importation des marchandises ont affiché une hausse de 2,1% au cours du 1^{er} semestre 2020 par rapport au 1^{er} semestre 2019. La hausse la plus remarquable a concerné les huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale avec + 13,9%, les produits alimentaires et animaux vivants avec +7,9%, les machines et matériels de transport avec + 7,1%.

Les importations ont atteint 2 128,4 Mds DZD (≈ 16,54 Mds USD) durant les 06 premiers mois de l'année en cours, contre 2 660,0 Mds DZD (≈ 20,67 Mds USD) à la même période 2019, enregistrant une baisse de 20% en valeur.

(APS)

CNRC
Immatriculations
Radiations

Selon le ministère du Commerce, « les opérations d'inscription au registre de commerce, ainsi que celles de modification et de radiation, qui ont été recensées au cours des neufs premiers mois de 2020, ont été estimées à 241 892 opérations, dont 107 967 immatriculations et créations de nouvelles entreprises, dont 97 080 personnes physiques et 10 887 personnes morales ».

Ainsi, les immatriculations sont passées de 85 329 au cours des neufs premiers mois 2019, à 97 080 à la même période 2020 (+ 13,77%).

Par ailleurs, le nombre de personnes morales inscrites est passé de 11 671 en 2019 à 10 887 en 2020 (- 06,72%).

Enfin, les opérations de radiation du registre de commerce se sont établies à 50 753, dont 91% concernent les personnes physiques.

(EL WATAN)

PLF 2021 Budgets	Selon le ministre de l'Industrie, le Projet de Loi de Finances (PLF 2021) a été élaboré dans le cadre de la politique de rationalisation des dépenses publiques aux fins de préserver les équilibres financiers et un taux d'inflation bas. Le PLF 2021 prévoit une enveloppe financière des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 4,53 Mds DZD ($\approx 35,20$ MUSD), en baisse de 120 MDZD ($\approx 932\,545,85$ USD) par rapport à l'année 2020, et 34,36 MDZD ($\approx 267,01$ MUSD) au titre du projet du budget sectoriel d'équipement comme crédits de paiement. Il est prévu également un plan de charges de 2,5 Mds DZD ($\approx 19,42$ MUSD) pour encadrer les dépenses prises en charges par le fonds national d'habilitation des PME, de soutien à l'investissement et de promotion de la compétitivité industrielle. Les contributions accordées aux instances sous tutelle, à savoir l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) et l'Office National de Métrologie Légale (ONML) s'élèvent à 1,53 Md DZD ($\approx 11,88$ MUSD). (APS)
DGI Jibaya'Tic ISF	La Direction Générale des Impôts (DGI) a annoncé le lancement du système d'information Jibaya'Tic dans divers centres d'impôts et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de mondialisation de l'administration fiscale. Par ailleurs, selon le ministre des Finances, la Direction Générale des Impôts (DGI) est en passe d'élaborer un fichier national pour les assujettis à l'Impôt Sur la Fortune (ISF) afin de les recenser et d'en évaluer les avoirs. <u>Pour rappel</u> : L'ISF est entré en vigueur à partir du 1^{er} janvier en cours au titre de la Loi de Finances (LF) 2020 avant de faire l'objet de modifications par la Loi de Finances Complémentaires (LFC) 2020. <u>Pour rappel</u> : Le taux d'imposition à l'ISF est fixé à 0,15% pour les avoirs dont la valeur varie entre 100 et 150 MDZD ($\approx 0,77$ et $1,16$ MUSD), 0,25% pour les avoirs dont la valeur oscille entre 150 et 250 MDZD ($\approx 1,16$ et $1,94$ MUSD), 0,35% pour les avoirs oscillant entre 250 et 350 MDZD ($\approx 1,94$ et $2,71$ MUSD), de 0,5% pour les avoirs qui varient entre 350 et 450 MDZD ($\approx 2,71$ et $3,49$ MUSD) et de 1% pour les avoirs dépassant 450 MDZD ($\approx 3,49$ MUSD). (EL MOUDJAHID - APS)
Finance islamique	Selon l'Autorité charaïque de la fatwa pour la finance islamique, un certificat de conformité a été délivré à sept établissements bancaires et organismes financiers, à savoir : la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance (CNEP), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR), Bank ABC Algérie et AOM INVEST. <u>Pour information</u> : L'Autorité a été créée le 1^{er} avril 2020 suite à la publication par la Banque d'Algérie d'un règlement encadrant les activités de finance islamique dans le secteur bancaire le 15 mars 2020. (APS – EL MOUDJAHID)
Hydrocarbures Recettes	Les recettes algériennes d'exportation des hydrocarbures ont fortement chuté durant les neufs premiers mois de l'année 2020. Selon le ministre de l'Energie, elles se sont établies à 14,6 Mds USD à la fin du mois de septembre 2020, contre 25 Mds USD à la même période 2019, soit en baisse de 41%. Selon le ministre, la baisse des recettes s'explique par un recul des volumes exportés de l'ordre de 14% et la chute des prix du pétrole qui étaient à 41 USD le baril en septembre dernier, contre 65 USD une année auparavant. Le recul des recettes à l'exportation s'est logiquement répercuté sur les recettes de la fiscalité pétrolière qui se sont établies à 1 441 Mds DZD ($\approx 11,19$ Mds USD) (- 31%). (TSA ALGERIE)

Fret maritime Conteneurs Amendes	Selon le ministre des Transports, les conteneurs entreposés dans les infrastructures portuaires depuis plus de trente jours feront l'objet d'amendes graduelles afin de réduire la facture de devises liée à l'activité logistique des opérations d'importation. Selon lui, les frais de rétention de conteneurs « <i>surestaries</i> » représentent un réel fléau. « <i>Il y'a des frais normaux liés à l'opération commerciale à travers les différentes procédures permettant la réception de la marchandise par l'opérateur mais il faut que cela soit dans un cadre acceptable</i> », regrettant que certains conteneurs restent en rétention jusqu'à un an. Il a ainsi révélé qu'en 2019, le coût des frais supplémentaires dus aux « <i>surestaries</i> » a représenté près de 9,7 Mds DZD (≈ 74,38 MUSD) « <i>alors que les importations étaient faibles</i> ». (EL MOUDJAHID)
Industrie et concession automobiles	Deux comités techniques interministériels ont été créés par le ministère de l'Industrie afin d'examiner et de suivre les dossiers relatifs à l'exercice de l'activité de construction de véhicules et celle de concession automobile neufs, et ce, en vertu de deux arrêtés publiés le Journal Officiel n° 65. Ces comités sont en charge d'instruire les demandes introduites pour l'exercice de l'une ou l'autre activité et d'émettre un avis conforme sur les demandes d'autorisation provisoire permettant et d'agrément définitif. Les membres des deux comités sont nommés, sur proposition des autorités et organismes dont ils relèvent, pour un mandat de 3 années renouvelables une fois. (APS)
Industrie électroménagère et électronique	Selon le ministre de l'Industrie, le cahier des charges relatif aux équipements électroménagers et électroniques imposera un taux d'intégration initial d'au moins 40% au lancement du projet industriel, et ce pourcentage passera à 60% en deux ans. Le ministère de l'Industrie a annoncé la finalisation des procédures relatives au projet de décret exécutif et du cahier des charges fixant les modalités d'admission au profit des régimes préférentiels des opérateurs exerçant les activités de production des produits et équipements électroniques et électroménagers. Selon le ministère, « <i>compte tenu de l'urgence et de la détermination de l'Etat à relancer toutes les activités dépendantes des compétences et des ressources locales, y compris cette importante filière, il n'y aura plus de place pour l'importation subventionnée, au détriment d'une industrie marginalisée par des méthodes qui ne servent pas l'économie nationale</i> ». (LE QUOTIDIEN D'ORAN - APS)
Centrales électriques	Selon le PDG de la société Sonelgaz, « <i>l'Algérie procédera désormais à la réalisation progressive de centrales électriques, jusque-là monopolisée par les grandes firmes internationales</i> ». Ainsi, deux projets de centrales électriques seront réalisés à Biskra et El Ménée par une société algéro-coréenne dont le groupe algérien détient 51%. Par ailleurs, Sonelgaz a lancé les travaux de réalisation de 21 centrales photovoltaïques dans 14 wilayas dans le sud du pays. Enfin, l'Etat a investi 150 mds USD, depuis 2000, pour la réalisation de centrales électriques à travers le pays, faisant passer la production nationale de 3 900 mégawatts à 18 000 mégawatts. (EL MOUDJAHID)
Entreprise algérienne Sonatrach	Les stations de compression de gaz du groupe Sonatrach à Hassi R'Mel (Laghouat) entreront en service au 1^{er} trimestre 2021, après le parachèvement des travaux qui arrivent à leur terme. Ce projet compte trois stations d'une capacité de traitement globale de 190 millions de mètre cubes par jour. (APS)

Entreprise algérienne Complexe sidérurgique d'El Hadjar	Selon le ministre de l'Industrie, le complexe sidérurgique d'El Hadjar sera approvisionné en acier brut importé si nécessaire jusqu'à ce que les mines d'Ouenza et de Boukhadra soient en mesure de lui fournir 3 millions de tonnes. « <i>Le complexe poursuivra l'acquisition de l'acier brut local de ces deux mines mais il recourra à l'importation pour atteindre l'autosuffisance</i> ». A cet effet, le ministre a ordonné l'importation des matières premières pour couvrir les besoins du Complexe dont la capacité de production et de transformation s'élève à 4 millions de tonnes par an. Le ministre a expliqué que « <i>le coût de l'acier brut qui n'est pas cher</i> » oscille entre 60 et 80 USD la tonnes tandis que le prix de l'acier transformé s'élève à 390-400 dollars la tonne. (L'EXPRESSION)
Entreprise algérienne ENTMV Algérie Ferries	L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs ENTMV - Algérie-Ferries a annoncé le lancement prochain d'une ligne maritime régulière reliant les ports d'Oran et d'Alicante (Espagne). Elle sera dédiée au transport du fret roulant (véhicules et remorques). (ALGERIE ECO)
Algérie-UE Coopération institutionnelle ANEM	Le jumelage européen portant « <i>Modernisation de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM)</i> » a été clôturé le 04 novembre. Mené par l'agence française « Pôle Emploi », cette coopération a débuté en 2018, a nécessité un financement de 1,2 MEUR et visait : 1) le développement des services à distance de l'ANEM ; 2) le renforcement des outils de l'Agence et 3) le développement des compétences de ses personnels. (APS)
Justice Khalifa Bank	Le Procureur général près du tribunal criminel (Cours de Blida) a estimé, le 11 novembre, que l'accusé principal de l'affaire Khalifa Bank, M. Abdelmoumène Khalifa, ancien PDG du groupe Khalifa, « <i>ne peut pas avoir été victime de l'ancien système comme il le prétend</i> ». Ainsi, il a requis la perpétuité à l'encontre de l'accusé principal avec la confiscation de l'ensemble de ses biens, saisis dans le cadre de cette affaire ; et des peines, allant de 4 à 20 ans de prison ont été requises à l'encontre des 11 autres accusés. M. Khalifa ainsi que les 11 autres accusés sont poursuivis pour « <i>constitution d'association de malfaiteurs</i> », « <i>falsification de documents officiels et usage de faux</i> », « <i>vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption</i> », « <i>falsification de documents bancaires</i> » et « <i>banqueroute frauduleuse</i> ». <u>Pour rappel</u> : En 2015, M. Abdelmoumène Khalifa, actuellement en détention, a été condamné, par le tribunal criminel de Blida, à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 1 MDZD (≈ 7 771,21 USD) et la confiscation de l'ensemble de ses biens. <u>Pour rappel</u> : la banque Khalifa a été créée en 1998 et dirigée par M. Ali Kaci, avant que le conseil d'administration ne confie la présidence du Groupe à M. Abdelmoumène Khalifa, qui l'a géré en qualité de PDG de 1999 à 2003. (APS)
Justice Homme d'affaires M. Ali Haddad	La Cour d'Alger a condamné, le 03 novembre, M. Ali Haddad, patron du groupe ETRHB Haddad et ancien président du Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), à 12 ans de prison ferme et les anciens Premiers ministres, MM. Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, à 8 ans de prison ferme. Il a été décidé l'acquittement des membres de la famille Haddad. <u>Pour rappel</u> : En 1^{ère} instance, le tribunal avait condamné M. Ali Haddad à une peine de 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8 MDZD (≈ 62 169,72 USD) et la confiscation de tous ses biens. MM. Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal ont été condamnés à 12 ans de prison ferme et à une amende de 1 MDZD (≈ 7 771,21 USD). (REPORTERS – EL MOUDJAHID)

**Covid-19
Bilan**

Bilan sanitaire relatif à la Covid-19 en Algérie				
Jour	Nombre de cas de contaminations en 24 heures	Nombre de contaminations total	Nombre de cas pour 100 000 habitants	Nombre total des décès liés à la Covi-19
1 ^{er} novembre	330	58 272	0,7	1 973
02 novembre	302	58 574	0,7	1 880
03 novembre	405	58 979	0,9	1 980
04 novembre	548	59 527	1,2	1 999
05 novembre	642	60 169	1,3	2 011
06 novembre	631	60 800	1,3	2 024
07 novembre	581	61 381	1,3	2 036
08 novembre	670	62 051	1,3	2 048
09 novembre	642	62 693	1,3	2 062
10 novembre	753	63 446	1,3	2 077
11 novembre	811	64 257	1,8	2 093
12 novembre	851	65 108	1,8	2 111
13 novembre	867	65 975	1,9	2 124
14 novembre	844	66 819	1,9	2 139
15 novembre	560	66 679	2,0	2 154

Les montants en Dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (USD) au taux officiel du 15.11.2020

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique Régional d'Alger (adresser les demandes à : darine.chenine@dgtrésor.gouv.fr).

Auteur : Service Economique Régional d'Alger

Adresse : 25, chemin Abdelkader Gadouche – 16035 – Hydra

Le service Economique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigée par : Darine Chenine

Revue par : Thibault Le Ruyet